



## **JOURNEE CHANTIERS OUVERTS 2012**

### **Ce qu'il faut savoir pour participer à la Journée Chantiers Ouverts du 13 mai 2012**

#### **1) Participation – autorisations requises**

- Assurez-vous d'avoir l'autorisation écrite du maître d'ouvrage pour pouvoir ouvrir votre chantier au grand public. Vous trouverez un modèle d'autorisation dans le dossier d'inscription. Cette autorisation est indispensable pour pouvoir participer à la Journée Chantiers Ouverts.
- Vérifiez si les photos ou le matériel graphique que vous souhaitez utiliser pour les actions de communication et d'information sont libres de droits. Sinon demandez l'autorisation de l'architecte de l'ouvrage (voir document type fourni dans le dossier d'inscription).
- Votre inscription ne sera valable que si nous recevons votre dossier d'inscription dûment complété et signé, et comprenant tous les documents nécessaires (aspects sociaux, assurances, règlement général, sécurité et prévention, etc.).
- Vérifiez ensuite l'exactitude de toutes les informations qui apparaissent à propos de votre chantier sur le site [www.journeechantiersouverts.be](http://www.journeechantiersouverts.be) ou dans votre propre communication autour de la Journée Chantiers Ouverts (logo, adresse de l'entreprise, téléphone, adresse du chantier, adresse du site internet...). Ces informations seront en effet communiquées au grand public via différents canaux. Les visiteurs pourront ainsi facilement vous trouver.

#### **2) Sécurité – assurances – autres autorisations**

- Informez votre assureur de la participation de votre entreprise à l'événement et vérifiez qu'elle est bien couverte par vos polices actuelles (un document type est fourni à cet effet dans le dossier d'inscription).
- Associez dès le début votre conseiller en sécurité interne aux préparatifs de la Journée Chantiers Ouverts de sorte qu'il puisse déterminer avec vous le circuit de visite le plus sûr possible pour les

visiteurs. Celui-ci doit également en informer et se concerter avec le coordinateur sécurité du chantier pour être totalement en règle sur le plan de la sécurité.

- Prenez contact avec les autorités communales pour avoir les éventuelles autorisations nécessaires et informez la police et les pompiers de la tenue de l'événement sur leur territoire et de la présence d'une signalisation spécifique.

### **3) Information de votre propre personnel**

- Associez l'ensemble de votre personnel à votre projet de participer à cet événement. Veillez à susciter leur enthousiasme pour ce projet. La fierté et le professionnalisme que montrera votre personnel aux visiteurs ce jour-là est votre meilleure carte de visite.
- Présentez cette journée avant tout comme une fête du personnel et veillez à n'oublier personne.

### **4) Organisation pratique**

La Confédération va vous aider à préparer cet événement. Vous pouvez dès lors aussi compter sur la collaboration active du personnel de votre confédération locale ou de votre fédération professionnelle. N'hésitez pas non plus à nous contacter pour plus d'informations. Vous recevrez d'ailleurs une liste de contacts utiles et une session d'information sera organisée durant laquelle vous pourrez venir chercher le matériel de promotion et faire connaissance avec les autres participants.

### **5) Matériel de promotion**

La Confédération procure gratuitement – par chantier – tout un matériel de promotion. Il se compose de drapeaux verts (sans mention de date mais avec le logo JCO), de bannières jaunes de 1x6m (sans mention de date), de bannières jaunes de 1,75m x 3,2m (sans mention de date), de bannières vertes de 1x6m (avec mention de la date) et de bannières vertes de 1,75m x 3,2m (avec mention de la date). Les drapeaux et bannières ne mentionnant pas de date seront récupérés pour leur réutilisation les années suivantes. Les entreprises participantes reçoivent aussi des panneaux indicateurs JCO (aussi récupérables), des affiches, la brochure reprenant les chantiers ouverts ce jour-là partout en Belgique, des bandes de balisage, etc.

### **6) Plan médias**

- Pour annoncer la Journée Chantiers Ouverts au grand public, l'insertion de messages publicitaires a été prévue dans plusieurs médias: toutes-boîtes, presse quotidienne, revues professionnelles, spots radio et TV.
- Nos partenaires pour la formation mettront eux aussi leurs canaux d'information à disposition pour signaler l'événement aux personnes à la recherche d'un emploi, élèves, étudiants, stagiaires,... et aussi les renseigner sur les perspectives d'emploi qu'offre le secteur.